



Institut Biblique de Genève



Tu aimeras le Seigneur de toute ta pensée

Forum de Genève

Volume 14 / n° 3 - décembre 2011

Le « culte personnel » est-il biblique et nécessaire ?

DOMINIQUE ANGERS

Sommaire

Dominique Angers examine les fondements bibliques de ce que nous appelons aujourd'hui le « culte personnel ». Il répond également aux objections qui sont parfois soulevées à l'encontre de cette pratique. Enfin, il propose certaines pistes pour que notre conception du culte personnel soit façonnée par l'Écriture.

La question posée dans le titre de cet article peut surprendre tant la réponse qui nous vient spontanément à l'esprit paraît évidente : « Bien sûr que oui ! » Véritable pierre d'angle de la spiritualité évangélique¹, baromètre favori de notre « consécration à Dieu », le culte personnel fait partie intégrante de la vie chrétienne normale telle que nous la concevons généralement.

Pourtant, une réflexion sur le fondement biblique de cette pratique s'impose, et ce, pour au moins *trois raisons* : a) bien que la plupart des chrétiens soient convaincus de la nécessité du culte personnel, moins nombreux sont ceux qui seraient en mesure de défendre sa pratique, Bible en main ; or, toute conviction dépourvue d'enracinement scripturaire risque de s'effriter avec le temps, ou, au minimum, de rester purement théorique et de ne pas se traduire par une pratique cohérente ; b) de plus en plus de chrétiens ignorent en quoi consiste – ou devrait consister – le culte personnel ; c) certains chrétiens (voire d'éminents théologiens) ont récemment formulé des objections de principe au culte personnel.

I. Objections au culte personnel et proposition de réponses

Certains chrétiens remettent en cause l'accent habituel mis sur le culte personnel. Divers arguments sont avancés. Nous tenterons d'y répondre brièvement.

1) *L'individualisme* propre à notre société, qui se traduit par une quête incessante d'épanouissement personnel, aurait mené les évangéliques à faire la surenchère du culte personnel. L'insistance sur le recueillement individuel serait en quelque sorte la projection en mode évangélique de l'individualisme dans lequel nous baignons avec toute notre société occidentale.

À cet argument, on peut répondre que le culte personnel est loin d'être un phénomène récent. Luther l'encourageait². Calvin également :

(...) Calvin (...) insistera sur l'importance de la lecture personnelle de la Bible pour la santé spirituelle des

¹ À ce propos, voir Bernard HUCK, « Exercices spirituels et piété personnelle », in *La spiritualité et les chrétiens évangéliques. Volume II* (sous dir. Jacques BUCHHOLD), Cléon d'Andran/Meulan, Excelsis/Edifac (Terre Nouvelle), 1998, p. 96.

² Walter TROBISCH, « Le culte personnel selon Martin Luther », *La revue réformée* 203, 1999, p. 39-46.

croyants : « S'il apparaît que le corps est mal disposé quand on est dégoûté de la viande, il est certain que l'âme est encore en pire état, quand on a perdu le goût et la saveur de la Parole de Dieu ». Il faut donc « s'exercer journallement en l'Écriture sainte » – elle est « pâture de vie ». Il rappelle au duc de Longueville qu'il doit « appliquer son étude à s'avancer toujours, de plus en plus, en la sainte Parole de Dieu, à lire journallement les saintes instructions qui le peuvent édifier en tout bien et vertu ». À la reine de Navarre il écrit : « Par faute de nous exercer journallement en l'Écriture sainte, la vérité que nous avons connue s'écoule petit à petit jusqu'à s'évanouir du tout, si ce bon Dieu n'y remédie »³.

2) Le Nouveau Testament, lorsqu'il mentionne la « lecture » de l'Écriture, fait référence à sa lecture *publique*, non *individuelle*. Bien qu'une telle observation soit juste (Col 4.16 ; 1Th 5.27 ; 1Ti 4.13 ; Ap 1.3), elle peut induire en erreur. En effet, le Nouveau Testament, comme nous le verrons, met en avant la *méditation* individuelle de la Parole.

3) Les croyants ayant vécu avant l'invention de l'imprimerie n'avaient que rarement accès à une copie de la Bible, ce qui, selon certains, rendait le culte personnel impraticable. Il va de soi que ces individus dépendaient dans une large mesure de la *lecture publique* et de la *prédication* de l'Écriture pour accéder au texte sacré (Né 8.8 ; Lc 4.16-17 ; 1Ti 4.13). Cela dit, ils avaient la possibilité de *méditer* en privé ce qu'ils avaient entendu dans un contexte public. Bien davantage qu'aujourd'hui, ils s'appuyaient sur leur *mémoire* pour conserver le texte saint en eux. Ainsi, Jésus et Timothée connaissaient l'Ancien Testament depuis leur enfance (Lc 2.46-47 ; 2Ti 3.15).

4) Certains affirment que les exhortations du Nouveau Testament en matière de piété *s'adressent généralement à des communautés*, non à des individus, et que l'on peut en déduire que seule la piété communautaire est biblique. Ils négligent des textes comme 1Ti 4.7, que Paul adresse à un individu, Timothée : « Exerce-toi à la piété ». De plus, ce n'est pas parce qu'une exhortation est destinée à une communauté que sa *mise en pratique* ne peut pas se vivre sur le plan personnel.

5) D'aucuns soulignent que la lecture individuelle de la Bible ouvre la porte à des *interprétations erronées*, et parfois même farfelues. Certes, mais ne dramatisons rien : une fausse interprétation de la part d'un croyant mal informé peut facilement être corrigée ultérieurement par les enseignants reconnus de la communauté.

6) Certains chrétiens préfèrent s'abstenir du culte personnel par peur de le faire dans un état d'esprit *légaliste*. C'est confondre légalisme et *fidélité*.

7) Considérant *toute la journée* comme un culte rendu à Dieu, certains considèrent peu spirituel de limiter le « culte personnel » à un créneau précis. Nous aurons l'occasion de revenir sur le vocabulaire cultuel de la Bible. À

ce stade de notre réflexion, notons simplement la sagesse des propos de Calvin :

Il a été dit qu'il nous faut toujours élever nos cœurs vers Dieu, soupirer après lui et prier sans cesse. Toutefois, parce que notre faiblesse est telle qu'elle a besoin de beaucoup d'aides et que notre paresse a grand besoin d'être éveillée, il est bon que chacun, afin de prier davantage, fixe pour lui-même certaines heures qui ne passent pas sans prière et qu'alors notre cœur s'y applique entièrement. Par exemple, le matin, quand nous nous levons, avant de commencer le travail que nous devons faire dans la journée ; de même à l'heure de prendre notre repas et après l'avoir pris pour le remercier ; quand l'ouvrage du jour est terminé, et qu'il est temps de prendre notre repos⁴.

II. Quelques appuis bibliques du culte personnel

L'Écriture nous éclaire à la fois quant au *contenu* du culte personnel et quant à son *principe de base* : l'importance de mettre régulièrement du temps à part pour converser avec Dieu.

La *prière individuelle* est encouragée dans l'Ancien Testament. Pensons à l'exemple de Daniel :

Lorsque Daniel sut que le décret était signé, il monta dans sa maison où les fenêtres de la chambre haute étaient ouvertes dans la direction de Jérusalem ; et trois fois par jour il se mettait à genoux, il pria et louait son Dieu, comme il le faisait auparavant. (Da 6.11)

Dans le Nouveau Testament, Jésus prie à l'écart. Les évangiles nous rapportent que, pendant son ministère, il se retirait fréquemment pour prier, en solitaire (Lc 6.12 ; 11.1 ; 22.41). De plus, il invite ouvertement ses disciples à le « suivre » dans ce domaine précis : « Mais toi quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte et prie ton Père qui est dans le lieu secret, et ton Père qui voit dans le secret te le rendra » (Mt 6.6).

La *méditation individuelle de l'Écriture* est également une constante d'un Testament à l'autre. Le Psautier, témoin par excellence de la spiritualité du croyant de l'ancienne alliance, s'ouvre par un Psaume qui célèbre la méditation de la loi : « Heureux l'homme (...) qui trouve son plaisir dans la loi de l'Éternel, et qui médite sa loi jour et nuit ! » Ce texte fait bien référence à « l'homme », au singulier. La nuit, il ne peut d'ailleurs méditer la parole qu'en solo.

³ Jacques BLANDENIER, *Martin Luther & Jean Calvin. Contrastes et ressemblances*, St-Prex/Charols, Je Sème/Excelsis, 2008, p. 158-159.

⁴ Jean CALVIN, *Institution de la religion chrétienne* (mise en français moderne par Marie de Védrines & Paul Wells), Aix-en-Provence/Charols, Kerygma/Excelsis, 2009, III, XX, 50 (p. 849-850).

Apprenons aussi de Jésus. Au cours de sa tentation dans le désert, il a longuement médité l'Ancien Testament, dont il avait, dès son enfance, mémorisé de longs extraits à la synagogue. C'est ce que l'on peut déduire de ses réponses au diable, qui le tente : par trois fois, Jésus cite le Deutéronome (Lc 4.4, 8, 12). Même sur la croix, il méditait encore l'Écriture (Mt 27.46).

Par ailleurs, quand l'apôtre Paul dit à Timothée : « Exerce-toi à la piété ; car l'exercice corporel est utile à peu de choses, tandis que la piété est utile à tout, elle a la promesse de la vie présente et de la vie à venir » (1 Ti 4.7-8), il pense certainement à la méditation de la vérité, dans laquelle il veut voir son enfant spirituel persévérer. En effet, il vient d'affirmer, au verset précédent, que Timothée est « nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine » (v. 6). De plus, l'exercice de la piété s'oppose à l'accueil de « fables profanes », de « contes de vieilles femmes » (v. 7). De toute évidence, cet exercice, pratiqué individuellement, s'oriente vers la Parole de Dieu⁵.

Enfin, précisons que *méditation et prière* se complètent mutuellement et interagissent richement. De toute évidence, l'auteur du Psaume 119 a l'habitude de fréquenter solitairement la Parole divine, qu'il prend tant de plaisir à repasser en soi et à réciter, dans un concert au cours duquel il mêle, en habile soliste (ou plutôt : *duettiste*, car il dialogue avec Dieu !), méditation biblique, louange, requête, plainte, etc. Cette rencontre avec Dieu au moyen de sa Parole, il s'y invite « tout le jour » (v. 97), mais également à des moments précis, qu'il met à part : « au milieu de la nuit » (v. 62), avant l'aurore (v. 147), « sept fois le jour » (v. 164). Il a ainsi plusieurs « cultes personnels » quotidiens ! Il y pratique la méditation de l'Écriture et la prière.

III. Le culte personnel revisité à la lumière de l'Écriture

Si l'enquête qui précède sanctionne la pratique du culte personnel, l'Écriture nous invite également à réajuster certaines idées reçues et à examiner attentivement nos motivations.

A. Un contenu mieux défini

Traditionnellement, le culte personnel comporte la lecture de la Bible et la prière. Cependant, Bernard Huck a remarqué une certaine évolution dans les pratiques :

(...) les formes changent, les rythmes aussi : cultes-méditation ambulatoires (au cours de la promenade hygiénique du matin et du soir), « moments spi » selon l'inspiration et les circonstances, sortes de bouffées spirituelles que l'on s'octroie selon les besoins : lectures édifiantes, contemplation de la nature, du lever du soleil...⁶

Quelles sont, au fond, les composantes *indispensables* (ou

« non négociables ») et *universelles* du culte personnel, qui resteraient valables pour l'ensemble des chrétiens, quelles que soient la culture à laquelle ils appartiennent et l'époque à laquelle ils vivent ? Il nous semble qu'il devrait toujours comporter au moins *deux éléments* : la méditation de l'Écriture et la prière. Notre survol des appuis bibliques du culte personnel nous a convaincu d'insister davantage sur la *méditation* de la Parole que sur sa *lecture*. Méditer l'Écriture, c'est réfléchir, avec le secours du Saint-Esprit, à ce qu'elle affirme et à ce que cela implique pour nous⁷. Tous les chrétiens du monde n'ont pas la possibilité de *lire* la Bible individuellement ; mais ils peuvent *méditer* régulièrement ce qu'ils en connaissent.

Ce qui ne signifie pas que l'on devrait, aujourd'hui, se priver de l'avantage non négligeable de pouvoir lire la Bible à sa guise. Bien au contraire : nous devrions mesurer l'immensité du privilège qui est le nôtre. En insistant sur l'importance de la *méditation* de la Parole de Dieu, l'Écriture encourage *indirectement* les chrétiens d'aujourd'hui qui savent lire et qui ont une bible en leur possession à en profiter pleinement. En effet, la lecture biblique, globale et systématique, leur ouvre toute grande la porte de la méditation et leur permet d'héberger en eux l'ensemble du conseil de Dieu.

D'autres éléments peuvent également faire partie du temps de recueillement : chant, mémorisation de l'Écriture, examen de conscience, etc. Cependant, on peut les considérer comme se rattachant à la méditation ou à la prière, voire aux deux.

B. Une saine motivation

Malgré un attachement « de principe » à la doctrine de la justification par la foi seule, nous avons tendance à accorder des vertus méritoires au culte personnel. Un tel légalisme, qui n'est rien d'autre qu'une tentative de mériter l'acceptation de Dieu par notre propre obéissance, est vivement dénoncé dans le discours évangélique « officiel ». Pourtant, chacun n'entend-il pas une petite voix lui dire, quand il faillit plusieurs jours consécutifs dans l'exercice du culte personnel, que la porte qui lui donnait accès à Dieu, si elle ne s'est pas complètement refermée devant lui, ne lui est désormais plus aussi largement ouverte qu'en des temps de victoire spirituelle ?

Lorsque cette voix s'impose, le culte personnel remplace le Christ en tant que médiateur entre Dieu et les hommes. Il n'est plus un « moyen de grâce », c'est-à-dire un moyen de faire l'expérience concrète de la grâce divine, mais se transforme en échelon vers le ciel. Pour couper court à cette tendance, rappelons-nous qu'« il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes », et

⁵ D'autres passages du Nouveau Testament suggèrent que le croyant doit méditer la Parole individuellement : Mt 4.4/Lc 4.4 ; Lc 2.19, 51 ; Rm 10.8 ; 2Ti 3.16-17 ; Ja 1.25 ; etc.

⁶ Bernard HUCK, *op. cit.*, p. 96-97.

⁷ À ce sujet, voir notre livre *La méditation biblique à l'ère numérique*, à paraître aux éditions Farel (collection *Question suivante*, GBU).

que ce médiateur n'est *pas* notre culte personnel, mais le « Christ-Jésus homme » (1Ti 2.5).

C. Un nouveau nom ?

L'expression « culte personnel » n'apparaît pas dans la Bible. Quand le Nouveau Testament reprend à son compte le vocabulaire cultuel de l'Ancien Testament, c'est pour désigner toute la vie du chrétien : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un *culte raisonnable* » (Rm 12.1). Un culte aussi vaste, aussi englobant, ne peut être réduit ni au « culte » du dimanche matin, ni au « culte personnel ». C'est toute ma vie qui est censée rendre hommage à Dieu et à Christ.

Autrement dit, le « culte » du Nouveau Testament, qui certes inclut ce que nous appelons aujourd'hui le culte (protestant, dominical) et le culte personnel, ne correspond tout à fait ni à l'un, ni à l'autre ! En soi, cela n'a rien de gênant. Le sens des mots évolue avec le temps. Il faut simplement prendre acte de ce phénomène, et ne pas confondre la *notion* induite par le mot « culte » dans le Nouveau Testament (l'hommage de toute la personne qui est continuellement rendu à Dieu) et les concepts que l'usage évangélique du même terme suggère communément (le rassemblement hebdomadaire de la communauté et le temps quotidien de recueillement personnel).

Ce qui, en revanche, est problématique et peut même devenir tragique, c'est de laisser l'expression répandue de « culte personnel » forger et restreindre notre conception de l'hommage que Dieu attend de chacun d'entre nous : « je rends mon culte personnel à Dieu (uniquement) tous les matins, de 7h à 7h30 ». On vient alors de répartir notre existence en compartiments : celui du travail, celui de la famille, celui du culte, etc. D'un point de vue biblique, réduire l'adoration due à Dieu à une fraction de nos journées porte un nom : c'est de l'idolâtrie.

Faut-il rebaptiser le « culte personnel » ? Le débat mérite d'être ouvert. Certains opteront pour une désignation plus neutre, moins chargée théologiquement, moins susceptible d'induire en erreur (« recueillement quotidien » ?). D'autres préféreront conserver l'expression consacrée ; ils devront toutefois veiller à bien distinguer le « culte personnel » du culte raisonnable offert à Dieu en permanence (Rm 12.1).

Conclusion

La question posée dans le titre de cet article n'est pas aussi simple qu'on ne le croit. Le culte personnel est-il biblique et nécessaire ? Au terme de notre parcours, nous répondons : « Oui, mais... »

« Oui ! » Le principe d'une mise à part régulière (et même quotidienne), par chaque croyant, de créneaux réservés à la communion avec Dieu, se fonde effectivement sur la Parole. Il s'appuie autant sur l'Ancien que sur le Nouveau Testament. Ainsi, les diverses objections au culte personnel ne sont pas convaincantes.

« Mais... » Assurons-nous : a) que notre culte personnel est fait de méditation de l'Écriture et de prière ; b) que nous le considérons comme un moyen de grâce, non comme un échelon vers le ciel ; c) qu'il s'inscrit dans notre « culte » global, celui que nous rendons à Dieu vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours par semaine.

Dominique Angers est professeur à l'Institut Biblique de Genève, où il exerce un ministère à temps plein depuis septembre 2008. Il a été pasteur pendant 5 ans à Wittenheim, en Alsace. Après avoir complété sa formation de professeur d'anglais à l'Université McGill (Montréal), il a étudié la théologie à la Trinity Evangelical Divinity School aux États-Unis (dans l'Illinois). Il rédige actuellement sa thèse de doctorat sur « L'aujourd'hui du salut » dans le Nouveau Testament (à l'Université de Strasbourg).



Institut Biblique de Genève

120, rte de la Capite CH - 1223 Cologny

Tél. 022/752 14 44

E-mail : info@ibg.cc

Site web : www.ibg.cc

Comptes :

Pour la Suisse : CCP 12-13151-5

Pour la France :

Crédit Agricole - Haute Savoie

ABONNEMENT à envoyer à l'Institut Biblique de Genève

(Nous vous recommandons de photocopier ce talon pour conserver l'article intact.)

Abonnement annuel : 15.- FS 10 €

Abonnement de soutien : 30.- FS 20 €

- Je souhaite m'abonner au FORUM DE GENÈVE.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement pour l'abonnement en Suisse.
- Je joins un chèque en euros à l'ordre de l'Institut Biblique de Genève.

M. Mme Mlle Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Le FORUM DE GENÈVE est une publication trimestrielle de l'Institut Biblique de Genève qui aborde des questions contemporaines d'un point de vue chrétien. Les articles, qui sont parfois des traductions, sont sélectionnés en raison de la pertinence de la réflexion. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des éditeurs.

Comité de publication

Dominique Angers

Mike Evans

Pierre Klipfel

ISSN 1424 - 4489